

Et si la Direction pensait aux agents ?

Il est des négociations que les Directions d'ERDF et de GrDF ne s'empressent pas de conclure avant la fin de cette année 2009.

Celles portant sur la mise en place du PERCO (**P**lan d'**E**pargne **R**etraite **C**ollectif) en sont le plus bel exemple.

Pourtant, les conclure avant la fin de cette année serait profitable au personnel !

Rappelons que le PERCO est un dispositif d'épargne facultatif ayant pour objectif de compléter sa retraite.

Il permet de se constituer un capital ou le versement d'une rente au moment du départ de l'agent.

Les versements y sont abondés par les Entreprises.

Il est également possible d'y transférer jusqu'à 10 jours défiscalisés depuis un CET.

Pour que les agents d'ERDF et de GrDF puissent disposer de ce dispositif, **il est impératif qu'un accord soit signé au sein des Entreprises.**

Pour un abondement dès 2009

FO Energie et Mines presse les Directions de finaliser cette négociation avant la fin de l'année pour que les agents puissent bénéficier des dispositifs d'abondement dès 2009.

Si cela a été possible à RTE, EDF SA ou d'autres Entreprises des Groupes EDF ou GDF Suez, pourquoi cela ne le serait-il pas pour les distributeurs ?

C'est le sens de la demande que les représentants FO ont exprimé aux deux têtes de filiale.

Ne pas y répondre favorablement serait difficilement compréhensible et pénaliserait les agents d'ERDF et de GrDF par rapport à d'autres Entreprises des deux Groupes